



Paroisse Notre-Dame  
de Versailles

**PREMIERE LECTURE : Livre de l'Exode 20, 1-17**

Introduction : *Nos frères juifs appellent ce texte « les Dix Paroles », et non pas « les dix commandements », car la première parole n'est pas un commandement. Or elle est la plus importante !*

**Exode 20, 1-17**

En ces jours-là, sur le Sinaï,

- 1 Dieu prononça toutes les paroles que voici :
- 2 « Je suis le SEIGNEUR ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison d'esclavage.
- 3 Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi.
- 4 Tu ne feras aucune idole, aucune image de ce qui est là-haut dans les cieux, ou en-bas sur la terre, ou dans les eaux par-dessous la terre.
- 5 Tu ne te prosterner pas devant ces dieux, pour leur rendre un culte.

Car moi, le SEIGNEUR ton Dieu, je suis un Dieu jaloux :

*« Je suis le SEIGNEUR ton Dieu, qui t'ai fait sortir du pays d'Egypte, de la maison d'esclavage. » Ce verset constitue le prologue, et les commandements suivent ; c'est ce préambule qui justifie tout le reste, qui donne sens à tout le reste. L'originalité de la Loi en Israël, ce n'est pas son contenu, c'est d'abord son fondement : la libération d'Egypte. Israël sait pour toujours que le Dieu libérateur donne la Loi comme un chemin d'apprentissage de la liberté.*

*On peut donc lire chacun des commandements comme une entreprise de libération de l'homme, de la part de Dieu, ou si vous préférez, une méthode d'apprentissage de la liberté pour l'homme, le code de la route de la liberté, en quelque sorte.*

*C'est le sens, pour commencer de l'interdiction de l'idolâtrie : « Tu n'auras pas d'autres dieux en face de moi », c'est-à-dire « Tu n'auras pas d'autres dieux que moi ». C'est la toute première liberté à acquérir : ne se prosterner devant personne d'autre que Dieu ! Et, tout au long de l'Ancien Testament, les prophètes, les uns après les autres, se feront les champions de la lutte contre toute idolâtrie. Et ils auront bien du mal.*

*Aujourd'hui encore, ils auraient bien du mal, peut-être ; parce que, finalement, la définition d'une idole, c'est ce qui nous occupe au point de faire de nous ses esclaves : ce peut être une secte, mais aussi l'argent, le sexe, une drogue ou une autre, la télévision, ou toute autre occupation qui finit par remplir le champ de nos pensées au point de nous faire oublier le reste.*

*« Tu ne feras aucune idole, aucune image » : toute image de Dieu est interdite, car toute image serait fautive ; d'autre part, on ne peut posséder Dieu ; Dieu est le Tout-Autre, l'Inaccessible. C'est par pure grâce (gratuitement) qu'il se fait proche de nous.*

*« Tu ne te prosterner pas devant ces images pour leur rendre un culte. » Il serait intéressant de se demander devant qui nos sociétés modernes se prosternent...*

chez ceux qui me haïssent,  
je punis la faute des pères sur les fils,  
jusqu'à la troisième et la quatrième  
génération ;

6 mais ceux qui m'aiment et  
observent mes commandements,  
je leur garde ma fidélité  
jusqu'à la millième génération.

7 Tu n'invoqueras pas en vain  
le nom du SEIGNEUR ton Dieu,  
car le SEIGNEUR ne laissera pas  
impuni  
celui qui invoque en vain son nom.

8 Souviens-toi du jour du sabbat  
pour le sanctifier.

9 Pendant six jours tu travailleras  
et tu feras tout ton ouvrage ;

10 mais le septième jour  
est le jour du repos,  
sabbat en l'honneur du  
SEIGNEUR ton Dieu :

tu ne feras aucun ouvrage,  
ni toi, ni ton fils, ni ta fille,  
ni ton serviteur, ni ta servante,  
ni tes bêtes,  
ni l'immigré qui est dans ta ville.

11 Car en six jours le SEIGNEUR a  
fait le ciel,  
la terre, la mer  
et tout ce qu'ils contiennent,  
mais il s'est reposé  
le septième jour.  
C'est pourquoi le SEIGNEUR a  
béni le jour du sabbat et l'a sanctifié.

12 Honore ton père et ta mère,  
afin d'avoir longue vie  
sur la terre que te donne le  
SEIGNEUR ton Dieu.

13 Tu ne commettras pas de meurtre.

14 Tu ne commettras pas d'adultère.

15 Tu ne commettras pas de vol.

16 Tu ne porteras pas de faux  
témoignage contre ton prochain.

17 Tu ne convoiteras pas la maison de  
ton prochain ;  
tu ne convoiteras pas la femme de  
ton prochain,  
ni son serviteur, ni sa servante,  
ni son boeuf, ni son âne : rien de  
ce qui lui appartient. »

« Car moi, le SEIGNEUR, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux » Le vocabulaire employé est un vocabulaire amoureux. C'est donc dire cet amour passionné, exigeant de Dieu qui veut son peuple libre et heureux. Un amour qui ne supporte pas de rivaux : Dieu n'est pas jaloux de nous, mais de notre liberté ; il veut nous préserver de nous engager sur de fausses pistes.

« Chez ceux qui me haïssent, je punis la faute des pères sur les fils jusqu'à la troisième et la quatrième génération ; mais ceux qui m'aiment et observent mes commandements, je leur garde ma fidélité jusqu'à la millième génération » ; dans la mentalité de l'époque, on ne pouvait pas concevoir un Dieu qui ne punirait pas ; mais le texte affirme déjà beaucoup plus fortement la fidélité perpétuelle promise par Dieu à ceux qui sont en train de contracter l'Alliance avec lui.

« Tu n'invoqueras pas en vain le Nom du SEIGNEUR ton Dieu » : Dieu a révélé son Nom à l'homme : c'est-à-dire en langage biblique « Dieu s'est fait connaître à l'homme ». Ce serait monstrueux de tenter d'utiliser ce don merveilleux pour le mal. Et comme Dieu n'a aucun contact avec le mal, ce serait se couper de lui, se condamner soi-même. C'est le sens de l'expression : « Car le SEIGNEUR ne laissera pas impuni celui qui invoque en vain son nom ».

D'après André Chouraqui, ce commandement s'inscrit dans le contexte judiciaire : il s'agit de faux serment prononcé pour se disculper. Au tribunal, les serments étaient toujours prononcés au nom de Dieu : le seul fait d'accepter de prêter serment d'innocence était considéré comme une preuve de non-culpabilité ; eh bien, un coupable qui jurerait (au nom de Dieu) d'être innocent ne peut espérer être acquitté par Dieu.

« Souviens-toi du jour du sabbat pour le sanctifier » : dans la Bible, le respect du sabbat est compris comme une autre manière d'apprendre la liberté par rapport au temps, par rapport à l'argent. C'est un jour consacré à la prière, à l'étude et aux relations fraternelles. C'est un jour de ressourcement : si Dieu s'est « reposé », c'est une bonne chose d'en faire autant.

« Honore ton père et ta mère... Tu ne porteras pas de témoignage contre ton prochain... » Les premiers commandements concernaient notre relation à Dieu. Viennent ensuite les commandements concernant notre relation à autrui, les parents puis tous les autres. Car relation à Dieu et relation aux autres sont étroitement liées.

Les derniers commandements sont en forme négative : simples balises pour une vie en société ; à nous d'inventer leur traduction concrète, positive, dans le quotidien. Chacun de ces commandements, à sa manière, fait oeuvre de libération pour nous-mêmes et pour les autres.

« Tu ne convoiteras pas » : ne pas convoiter ce qui ne nous appartient pas, est bien l'un des chemins de la liberté intérieure.